

A la lumière des récents événements survenus dans le Var, il peut être utile de rappeler les actions menées par le Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB), dans le cadre de la lutte contre les inondations.

Le risque "**inondation**" est le risque le plus courant et le plus dévastateur en France. Il est illusoire de penser que des aménagements techniques, quelle que soit leur ampleur, peuvent faire disparaître ce risque et ses conséquences.

Cependant, il est possible de mettre en place des aménagements permettant de faire face à des pluies d'occurrence décennale (dans le cas des réseaux communaux) voire vicennale (comme, par exemple, les ouvrages de rétention du SIAVB).

Les aménagements du syndicat sur la Bièvre et ses affluents comprennent :

- Les bassins de rétention : au nombre de **10** (Loup Pendu et Abbaye-aux-Bois à Bièvres, Geneste à Buc, Bas-Prés à Jouy-en-Josas, Zone d'expansion de crue à Bièvres, Damoiseaux à Igny, Vilgénis Amont/ Aval à Massy, Etang Neuf à Saclay, Sablons à Vauhallan). Ils totalisent un volume de rétention de **600 000 m<sup>3</sup>**.
- Le système de régulation automatisé de la Bièvre. Ce système repose sur un ensemble de vannes piloté par un automate intelligent. Plusieurs seuils de fonctionnement se succèdent.
  - **Lors de périodes de temps sec**, les vannes sont dans une position laissant passer le débit nécessaire pour assurer de bonnes conditions pour la vie de la rivière.
  - **En cas d'évènement pluvieux "classique"**, les vannes sont réglées par l'automate afin de ne pas dépasser le débit admissible dans la section de rivière la plus défavorable à l'aval de la rétention.
  - **En cas d'évènement pluvieux intense**, l'automate interroge les bassins amont et aval afin d'optimiser la gestion du flux sur l'ensemble de la rivière.
  - **Lors d'un évènement pluvieux exceptionnel**, le système demande l'assistance d'un opérateur afin de choisir le meilleur réglage. Cette personne d'astreinte dispose, pour sa prise de décision, de plusieurs outils :
    - **Le synoptique du syndicat** permet en effet une visualisation des bassins (débit d'entrée, de sortie, de section critique aval, vitesse de remplissage et niveau de remplissage).
    - **Le système CALAMAR** (calcul de la lame d'eau à l'aide du radar) permet quant à lui, de visualiser les pluies arrivant sur le bassin versant de la Bièvre. Grâce à cet outil, il est possible de "**voir arriver**" les pluies avec une avance de 3 heures environ, et d'avoir une bonne notion de leur importance, de leur durée et de leur répartition spatiale. A l'aide de ce véritable tableau de bord, l'opérateur peut choisir le réglage fin de l'installation qui permettra de réduire les conséquences d'une pluie intense.